



N° 3

# Flash sécurité labo

2025

*Cette lettre s'adresse notamment aux personnels techniques de laboratoire, professeurs qui sont amenés à travailler dans des laboratoires ou des salles de sciences en collège et en lycée. Elle s'adresse également aux personnels de direction ainsi qu'aux directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques.*

*Elle accompagne une veille informationnelle et souligne des points de vigilance concernant la sécurité en laboratoire.*

## **Focus des produits courant à usage restrictif**

Acide cyanhydrique

Nitrate d'argent

**p 3**

P 3

p 4

## **Témoignages de pratiques**

Évacuation des animaux conservés dans du formol

Élimination des pièces anatomiques humaines

**p 6**

p 6

p 10

## **On répond à vos questions...**

Stockage et évacuation des déchets chimique  
et biologique en lycée professionnel

**p 11**

p 11

## **Ressources documentaires**

**p 12**

## **Repères institutionnels pour le laboratoire**

Quelles sont les instances où l'on peut évoquer les risques

Quelles sont les ressources pour alerter ?

**p 13**

p 13

p 13



## Focus des produits courant à usage restrictif

### Exemple : acide cyanhydrique

Objectif : apprentissage de l'utilisation des produits, culture de la sécurité



Une haie de laurier-cerise

L'acide cyanhydrique, plus connu sous le nom de cyanure, est strictement interdit dans les établissements scolaires en raison de sa toxicité extrême.

Le laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*), un arbuste ornemental courant, contient notamment, dans ses feuilles et ses tiges, des hétérosides cyanogénétiques.

Ces composés libèrent de l'acide cyanhydrique lors de la dégradation enzymatique, notamment lors du broyage ou de la mastication des feuilles. Cette toxicité confère à la plante une protection naturelle contre ses prédateurs, d'autant plus que ses feuilles épaisses et amères ont peu d'appétence.

L'acide cyanhydrique extrait du laurier-cerise peut être utilisé en laboratoire, sous conditions strictes de sécurité, comme inhibiteur de la respiration cellulaire. Il agit en bloquant la cytochrome c oxydase, une enzyme clé de la chaîne respiratoire mitochondriale, empêchant ainsi l'utilisation de l'oxygène par les cellules et provoquant leur asphyxie.



Feuilles et fleurs de laurier-cerise

#### **Procédure d'extraction de l'acide cyanhydrique à partir du laurier-cerise :**

- Découper les feuilles en petits morceaux dans un mortier ;
- Broyer les feuilles avec environ 10 mL de tampon phosphate-saccharose pendant 2 minutes. (Le tampon phosphate-saccharose se réalise à partir de 171 g de saccharose + 36,5 g de  $\text{Na}_2\text{HPO}_4$  + 16,6 g de  $\text{KH}_2\text{PO}_4$  pour 1000 mL d'eau distillée).

Filter l'extrait obtenu, qui contient l'acide cyanhydrique libéré lors du broyage.



## Focus des produits courant à usage restrictif

### Exemple : nitrate d'argent

Objectif : apprentissage de l'utilisation des produits, culture de la sécurité

Le nitrate d'argent et les solutions aqueuses associées sont extrêmement courants dans les établissements scolaires. On peut citer leur utilisation dans les dosages par argentimétrie, comme agent de précipitation (pour test des ions) ou dans la « célèbre » expérience dite de l'Arbre de Diane.

#### FDS : classification CMR

<p><b>Comburant</b> H272 : peut aggraver un incendie ; comburant.</p>	<p><b>Grave danger pour la santé humaine</b> H360D : peut nuire au fœtus</p>	<p><b>Corrosif</b> H314 : provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.</p>	<p><b>Danger pour l'environnement aquatique</b> H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>

Source : FDS sur le site de Merck

Les solutions de concentration supérieures à  $0,016 \text{ mol.L}^{-1}$  sont également considérées comme CMR : **il convient donc d'adapter les protocoles (voir ci-dessous) et d'envisager l'élimination du produit sous forme solide des stocks des laboratoires.**

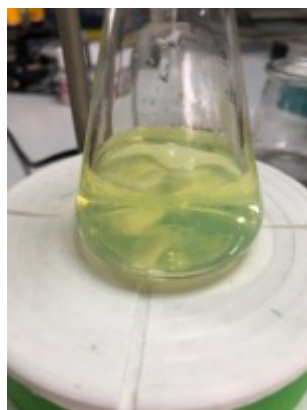
#### Adaptations possibles des protocoles

- **Pour le test des ions** : avec des concentrations proches de  $10^{-2} \text{ mol.L}^{-1}$  (attention : même des solutions à 1% massique restent CMR), le test des ions chlorure reste tout à fait pertinent puisque cela permet de détecter des concentrations en ions chlorure de l'ordre de  $10^{-8} \text{ mol.L}^{-1}$ .

- **Pour les dosages argentimétriques**, la meilleure solution est l'utilisation de la méthode de Fajans dont le virage est visible avec une solution à  $10^{-2}$  mol.L<sup>-1</sup> en ions argent. Il s'agit d'un dosage colorimétrique dont l'indicateur de fin de réaction (fluorescéine ou la 2,7 dichlorofluorescéine en solution alcoolique à 0,1%) agit comme indicateur d'adsorption avec le passage d'une solution de couleur jaune-vert à rose. Avant l'équivalence, les ions chlorure en excès forment un film chargé négativement à la surface du chlorure d'argent formé : l'indicateur coloré étant également chargé négativement, il reste « tel quel » en solution et conserve sa couleur jaune-verte. Après l'équivalence, les ions argent en excès forment une pellicule positive qui permet l'adsorption de l'indicateur coloré donnant une teinte rose à la solution.



**Figure 1**  
début du dosage



**Figure 2**  
avant l'équivalence



**Figure 3**  
après l'équivalence

- **Pour l'arbre de Diane**, la meilleure solution est d'utiliser une solution de concentration proche de  $10^{-2}$  mol.L<sup>-1</sup> et d'être prévoyant. Avec de telles concentrations, il faut prévoir environ 1h pour apercevoir les premières aiguilles d'argent sur le tortillon de cuivre et plusieurs heures pour commencer à voir la teinte bleutée de la solution.



**Figure 4**  
au bout d'une heure



**Figure 5**  
au bout d'une journée



## Témoignages de pratiques

### Évacuation des animaux conservés dans du formol

Que faire avec des animaux ou organes conservés dans le formaldéhyde (couramment appelé formol) ?

#### Introduction :

Nouvellement nommée en lycée en tant qu'ATRF en Sciences de la Vie et de la Terre, j'ai été très vite interpellée par le contenu et l'odeur émanant d'une armoire en bois dans un local de stockage non ventilé. L'odeur était très forte et caractéristique du formaldéhyde, communément appelé formol.

J'ai alors constaté la présence d'une « collection » d'animaux et de pièces anatomiques animales baignant dans un liquide et stockée dans des contenants inappropriés non hermétiques.

Après avoir alerté mon collègue ATRF en Physique-Chimie en poste au lycée depuis plus de deux ans, qui n'avait jamais eu l'occasion de voir cette « collection », nous avons décidé d'agir ensemble et rapidement pour sécuriser les lieux et réaliser l'évacuation de l'armoire et son contenu.

#### Ce que dit la réglementation :

Le formol est un composé organique volatil classé CMR dont la classification harmonisée a été actualisée en juin 2014 avec l'ATP n° 6 [1]. Il porte au minimum les mentions de danger suivantes :

#### FDS : classification CMR



#### **Grave danger pour la santé humaine**

H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques

H350 : Peut provoquer le cancer

H335 : peut irriter les voies respiratoires

H370 : risque avéré d'effets graves pour les organes



#### **Corrosif**

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H318 : Provoque de graves lésions des yeux



#### **Toxicité aiguë**

H301 : Toxique en cas d'ingestion

H311 : Toxique par contact cutané

H330 : Mortel par inhalation

Source : FDS sur le site de Merck (révision 03-04-2025)

Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé dès 2004 le formaldéhyde comme cancérigène avéré pour l'homme (catégorie 1) [2]. La réglementation a ensuite progressivement évolué pour limiter et contrôler son utilisation. **L'Éducation nationale interdit formellement sa présence dans les établissements scolaires en 2008 (note de service n° 2008-0030 du 29/02/2008).**<sup>1</sup> Cette note fait toujours office de référence dans des documents plus actuels traitant des risques chimiques et biologiques [5-7].

Ces documents indiquent aussi que le formaldéhyde doit faire l'objet d'une surveillance de la qualité de l'air intérieur notamment dans les établissements scolaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et pour prévenir les risques au travail pour les agents de laboratoire [8-9].

### Qu'avez-vous fait ?

Dans un premier temps, je me suis renseignée auprès de ma coordinatrice de discipline pour savoir si ce problème était connu et si des actions étaient en cours ou avaient déjà été menées. J'ai appris que des démarches avaient été engagées entre 2008 et 2016 par la précédente titulaire du laboratoire de SVT pour procéder à une évacuation mais rien de concret n'avait finalement pu aboutir.

En attendant de trouver des solutions, nous avons limité l'utilisation de cette salle le plus possible en transférant un grand nombre de produits chimiques de SVT vers les salles de stockage de l'étage de Physique-Chimie. L'idée était aussi de libérer l'armoire ventilée de SVT pour y transférer temporairement l'intégralité de la « collection » formolée dans des contenants hermétiques.

Dans un second temps, mon collègue et moi avons creusé la question en regardant les textes officiels et en prenant conseil auprès d'agents de laboratoire d'autres établissements pour établir un plan d'action. Nous avons alors adressé un courrier à l'administration pour alerter du problème, faire un bilan de nos recherches et proposer des solutions.

La première solution qui s'est imposée était de réaliser nous-mêmes la séparation des pièces anatomiques animales du formol avec tous les équipements de protection individuels et collectifs nécessaires (combinaison intégrale, gants en néoprène, masque à cartouche spécifique TH2 AB2P, entonnoir de sécurité à clapet, contenants hermétiques, sorbonne fonctionnelle...). Nous avons demandé en parallèle un contrôle poussé de nos hottes et sorbonnes de laboratoires avant toute intervention car aucune trace d'un quelconque contrôle de nos équipements n'a pu être retrouvée.

Nous nous sommes assurés que le formol et les pièces de verreries souillées étaient bien pris en charge dans le cadre de l'opération DETOX (organisée par la Région des Pays de la Loire). Nous pouvions éliminer le formol dans les bidons orange réservés à la collecte des produits CMR. Les pièces anatomiques animales pouvaient être éliminées en passant par un équarrisseur ou par des poubelles DASRI (Déchet d'Activités de Soins à Risques infectieux). Les animaux seraient alors conservés dans un bain d'éthanol dans des récipients hermétiques en attendant le jour de leur évacuation. Il restait les bocal de stockage à éliminer dans le fût réservé à la verrerie souillée.

Je n'étais personnellement pas satisfaite de cette solution, trouvant que nous nous exposerions bien trop au formaldéhyde lors de la séparation. Je me suis efforcée à trouver une alternative. J'ai étendu mes recherches en contactant le Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes et l'école nationale vétérinaire de Nantes (Oniris VetAgroBio). L'école vétérinaire m'a indiqué le nom d'une société avec laquelle elle travaille pour tout ce qui concerne leurs déchets formolés. Après avoir pris contact avec cette société, j'ai fait établir un devis pour faire évacuer l'intégralité d'un seul coup (déchets biologiques, formol, verreries souillées).

<sup>1</sup> Il est à relever que cette note de service n'est pas accessible depuis les archives de l'Éducation nationale [3]. Une version authentique est néanmoins accessible sur l'intranet de l'académie de Nantes [4].

Nous avons également insisté auprès de la direction de l'établissement pour réaliser un contrôle de la qualité de l'air dans la pièce avant de procéder à l'évacuation. Nous voulions savoir quel était l'ampleur du problème et avoir des éléments de réponses aux questions suivantes : le taux de formaldéhyde dans la pièce est-il problématique ? Qui a pu être exposé et à quel degré ? Est-il possible que les émanations s'étendent ailleurs que dans la salle de stockage ?

### **Que vous a demandé l'équipe de direction ?**

Elle nous a laissés entreprendre toutes les démarches de contact des différentes sociétés afin de réaliser des devis. Elle ne s'est opposée à aucune de nos demandes. Nous avons fait une réunion une fois tous les devis établis pour convenir de faire contrôler nos équipements et tester la qualité de l'air par une société agréée. Nous avons également convenu de faire réaliser l'évacuation des bocal remplis par la société indiquée par l'école vétérinaire. L'enveloppe totale débloquée en urgence pour les opérations s'élève à 4000 €<sup>2</sup> (comprenant notamment environ 1200 € pour l'évacuation, 1200 € pour le contrôle poussé de nos équipements de laboratoire (3 sorbonnes, 1 hotte mobile), 700 € pour l'analyse de la qualité de l'air).

### **Comment avez-vous procédé ? Où en êtes-vous actuellement ?**

Nous avons entamé les démarches dès septembre 2024. Les premières interventions ont eu lieu quatre mois après.

Le contrôle de la qualité de l'air de la salle a eu lieu durant 5 jours en janvier 2025. Cela consistait à réaliser un prélèvement passif en déposant un Radiello® 165, sensible aux aldéhydes, dans la pièce dans des conditions normales d'utilisation (armoires en bois fermées). Les résultats ont bien démontré la présence de formaldéhyde dans la pièce à une concentration de 38,3 µg/m<sup>3</sup>. La Valeur Guide de qualité d'Air Intérieur (VGAI) unique à court terme pour le formol est actuellement établi à 100 µg/m<sup>3</sup>. Nous n'avons donc pas été exposés de manière critique.<sup>3</sup>

L'intégralité de la « collection » formolée a été évacuée dans des seaux hermétiques fin janvier 2025. La séparation est réalisée sur le site de l'entreprise. Tout s'est déroulé facilement en moins d'une heure.

L'armoire en bois a été évacuée par l'équipe de maintenance de l'établissement juste après. Le contrôle de nos équipements de laboratoire a eu lieu début mars 2025.

**Lorine Bouchereau** – Préparatrice en science de la vie et de la terre

Co-écrit avec **Dylan Daligault** – Préparateur en chimie et sciences physiques

**Remarque :** en 2025 sur le guide de tri des Pays de la Loire (qui explique le tri, les bidons à utiliser pour l'opération DETOX gérée par SUEZ) il est bien noté qu'ils peuvent récupérer les animaux dans le formol. Après contact avec SUEZ, il s'avère qu'ils prennent séparément le formol via l'opération DETOX et les animaux via les déchets DASRI. Cependant, il est préférable que les animaux stockés dans du formol soient pris en charge dans leur intégralité par une entreprise spécialisée.

<sup>2</sup> Les prix sont donnés à titre indicatif (année 2024).

<sup>3</sup> Remarque : la valeur guide pour le formaldéhyde qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, était fixée pour une exposition de longue durée (> 1 an) à 30 µg/m<sup>3</sup> et devait être abaissée à 10 µg/m<sup>3</sup> à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le Décret n° 2022-1689 du 27 décembre 2022 propose dorénavant une VGAI unique court terme (mesurée sur 1 à 4 heures) à 100 µg/m<sup>3</sup> pour protéger la population générale des effets, tant aigus que chroniques liés à une exposition au formaldéhyde.

**Références :**

- [1] INERIS. 6<sup>e</sup> ATP, Règlement (UE) No 605/2014  
Consulté en Février 2025 sur : <https://clp-info.ineris.fr/adaptations-au-progres-technique-atp>
- [2] ANSES. Formaldéhyde, vers la recherche d'alternatives  
Consulté en Février 2025 sur :  
<https://www.anses.fr/fr/content/formaldehyde-vers-la-recherche-dalternatives>
- [3] Ministère de l'éducation Nationale. Risque et sécurité en sciences de la vie et de la Terre, Note de service n° 2008-0030  
Consulté en Février 2025 depuis ETNA :  
<https://intra.ac-nantes.fr/espace-personnel/sante-securite-au-travail/ressources-documentaires/formol-utilisation-et-manipulation-dorganes-animaux>
- [4] Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Bulletin officiel – année 2008  
Consulté en Février 2025 sur :  
<https://www.education.gouv.fr/bulletin-officiel-annee-2008-274241>
- [5] Equipement et sécurité en salles et laboratoires de SVT, Décembre 2016.  
Consulté en Février 2025 sur :  
<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/sciences-de-la-vie-et-de-la-terre/laboratoire/reglements-et-securite/>
- [6] Observatoire National de la Sécurité (ONS) et de l'Accessibilité des Etablissements d'Enseignement. Risques et sécurité en sciences de la vie et de la terre et en biologie-écologie, Janvier 2016.  
Consulté en Février 2025 sur :  
<https://www.education.gouv.fr/les-publications-de-l-observatoire-national-de-la-securite-et-de-l-accessibilite-des-etablissements-7757>
- [7] Observatoire National de la Sécurité (ONS) et de l'Accessibilité des Etablissements d'Enseignement. J.-M. Schléret, R.Chapuis, Rapport annuel 2012  
Consulté en Février 2025 sur :  
<https://www.education.gouv.fr/les-publications-de-l-observatoire-national-de-la-securite-et-de-l-accessibilite-des-etablissements-7757>
- [8] Légifrance. Décret n° 2022-1689 du 27 Décembre 2022 modifiant le code de l'environnement en matière de surveillance de la qualité de l'air intérieur  
Consulté en Février 2025 sur :  
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046829320>
- [9] Rectorat de Nantes. Prévention des risques professionnels des personnels techniques de laboratoire, Octobre 2022.  
Consulté en Février 2025 et accessible depuis ETNA :  
<https://intra.ac-nantes.fr/espace-personnel/sante-securite-au-travail>



## Témoignages de pratiques

### Élimination des pièces anatomiques humaines

Les salles de collection en secteur scientifique dans les établissements scolaires recèlent souvent des trésors, néanmoins parmi eux peuvent se trouver des pièces anatomiques humaines telles que des os de squelette.

L'élimination des pièces anatomiques humaines dans les établissements scolaires est une procédure délicate qui nécessite une approche respectueuse et conforme à la réglementation. Nous souhaitons au travers de cet article soutenir votre démarche si vous rencontrez une telle situation.

Tout d'abord, si des pièces anatomiques d'origine humaine sont présentes dans une collection, il faut savoir que ces pièces peuvent être conservées, mais, par respect pour le défunt ainsi que pour éviter tout traumatisme au personnel et aux élèves, ces pièces ne doivent pas être manipulées et doivent être stockées dans un lieu approprié, hors de la vue du public. Chaque pièce anatomique doit être répertoriée tout en garantissant l'anonymat.

Le personnel de direction de l'établissement doit être informé de la présence de ces pièces anatomiques dans la collection. Si l'élimination de ces pièces anatomiques humaines s'avère nécessaire, il convient de contacter via le chef d'établissement le conseiller technique de votre établissement (le référent des forces de l'ordre) pour faire intervenir l'institut médico-légal. À l'issue de leur investigation, la direction de l'établissement contacte les pompes funèbres qui prendront en charge les ossements pour les transférer au crématorium et remplit le bordereau de suivi CERFA n°11350\*03 « Élimination des pièces anatomiques humaines » pour attester la remise des ossements.

En cas de doute sur l'origine humaine d'une pièce anatomique, il est toujours préférable de contacter les autorités compétentes pour obtenir des conseils et une assistance appropriée.

#### Annexe 2. Informations devant obligatoirement figurer dans la convention d'élimination des pièces anatomiques d'origine humaine [2]

##### 1) Objet de la convention et parties contractantes

- Objet de la convention.
- Coordonnées administratives du producteur et du prestataire de services.
- Durée du service assuré par le prestataire.

##### 2) Modalités de conditionnement, d'enlèvement, de transport et de réception par le crématorium

##### 3) Modalités de la crémation

- Dénomination et coordonnées du ou des crématoriums habituels.
- Dénomination et coordonnées du crématorium prévu en cas d'arrêt momentané des installations habituelles.
- Engagement du prestataire de services à pratiquer la crémation des pièces anatomiques dans des installations conformes à la réglementation.

##### 4) Assurances

- Engagement du prestataire de services sur le respect de la législation en vigueur concernant l'exercice de sa profession, notamment en matière de sécurité du travail.
- Polices d'assurance garantissant la responsabilité civile au titre de la convention.

##### 5) Conditions financières

- Coût établi précisant, d'une part, l'unité de calcul du prix facturé au producteur et, d'autre part, ce qu'il englobe, notamment le conditionnement, le transport, le traitement.
- Formules de révision des prix.

##### 6) Clauses de résiliation de la convention

Extrait document INRS ED6535  
Élimination des DASRI et pièces anatomiques humaines



## On répond à vos questions...

### Stockage et évacuation des déchets chimique et biologique en lycée professionnel

Le traitement des déchets chimiques est un processus technique important et incontournable. Chaque producteur demeure responsable de ses déchets jusqu'à leur élimination, ce qui implique une gestion rigoureuse au sein de chaque établissement.

Pour commencer, l'objectif principal est de réduire la production de déchets en privilégiant l'utilisation de produits chimiques en quantités minimales et peu concentrées. Ensuite, il est impératif de trier et de stocker ces déchets dans des bidons appropriés, ainsi que dans une poubelle dédiée aux déchets solides.

Chaque laboratoire doit se conformer aux consignes de l'entreprise en charge de la récupération des déchets chimiques, afin de s'assurer du tri et du stockage corrects en fonction des exigences spécifiques. Pour plus d'informations, consultez le [Guide DETOX PDL](#).

Les bidons de récupération doivent être entreposés dans un local sécurisé, bien ventilé et spécifiquement destiné à cet usage. De plus, ces bidons doivent être étiquetés conformément à la réglementation en matière de transport international des marchandises dangereuses par route (ADR). L'entreprise responsable de la collecte fournit ces bidons et transmet une fiche à remplir pour indiquer les différents types de déchets à évacuer (bidons, poubelles à déchets solides, flacons de produits, filtres usagés des armoires ventilées, etc.).

Enfin, il est nécessaire de passer par la plateforme gouvernementale [Trackdéchets](#) qui permet de contrôler et de limiter la circulation des marchandises dangereuses dans le pays, pour générer un bordereau. Chaque établissement ou entreprise reçoit un code unique, qui doit impérativement être communiqué à la société spécialisée dans le traitement des déchets dangereux lors de son intervention.

Les lycées généraux, technologiques et professionnels font partie du programme DETOX de la Région Pays de la Loire, qui organise annuellement le ramassage des déchets chimiques.



## Ressources documentaires

- **Laboratoire des sciences dans notre académie**

Sur le site pédagogique de l'académie, vous trouverez plusieurs dossiers en lien avec la sécurité en laboratoire : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/sciences-de-la-vie-et-de-la-terre/laboratoire/>

- **Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS – 2019)**

Ces documents (en *Physique-chimie* et en *SVT*), à visée pédagogique, s'adressent aux enseignants et personnels de laboratoire qui doivent assurer les conditions de sécurité des personnes et des installations dans toutes les situations professionnelles les concernant, y compris en présence d'élèves.

- **Ressource pédagogique en lien avec l'enseignement de la santé et la sécurité au travail (ES&ST)**

L'Académie de Nantes dispose de ressources spécifiques afin de faire acquérir aux jeunes la capacité à appréhender, analyser et prévenir les risques d'une situation de travail. Vous trouverez sur les liens suivants de nombreuses ressources en matière de SST (*ESST*).

- **Réseau ressource risque biologique (3RB)**

Le site *3RB* fournit des informations et des outils sur la prévention des risques biologiques à destination des enseignants formant les élèves.

- **Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS)**

L'*INRS* est une association loi 1901 et est géré par un Conseil d'administration paritaire constitué de représentants des organisations des employeurs et des salariés. Cet organisme généraliste en santé et sécurité au travail intervient en lien avec les autres acteurs institutionnels de la prévention des risques professionnels.

- **Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)**

La Carsat est un organisme en matière de prévention des risques professionnels. Afin de réduire les risques professionnels et les accidents de travail, la Carsat propose des interventions directes sur les lieux de travail, des actions collectives auprès des branches professionnelles, la conception de dispositifs d'évaluation et de prévention, de la documentation technique et organise régulièrement des conférences ou des réunions d'information,...



## Repères institutionnels pour le laboratoire

### Quelles sont les instances où l'on peut évoquer les risques professionnels ?

1. Niveau local (en collège/Lycée) : commission hygiène et sécurité (CHS) ou conseil d'administration (CA).
2. Niveau de la DSDEN : formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail spécial département (FSSSCT départemental), émanation du comité social d'administration.
3. Niveau de l'académie : formation spécialisée en santé sécurité et condition de travail académique (FSSSCT académique, émanation du comité social d'administration).

### Quelles sont les ressources pour alerter ?

1. Niveau local (en collège/lycée) : assistante et assistant de prévention, adjointe et adjoint gestionnaire, directrice et directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, cheffe et chef d'établissement,...
2. Le registre santé sécurité au travail (RSST) : une fiche santé sécurité au travail peut être saisie par le personnel dans le registre RSST.
3. Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).